Interdiction de fumer dans de nouveaux lieux publics à partir du 1er juillet

Publié le : Mercredi 18 Juin 2025 12:59
Clics : 818



De nouveaux lieux extérieurs sont concernés par l'interdiction de fumer à partir du 1er juillet 2025. *Service-Public.fr* vous informe sur cette mesure destinée à prévenir les addictions et à protéger les plus jeunes.

lire la suite : https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A18351

Phoca PDF